

---

Le 13-05-2016

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

La Commission européenne devait présenter, mercredi 18 mai, des recommandations sur les réformes structurelles et budgétaires engagées dans chaque Etat de l'UE. Ces recommandations seront ensuite adoptées par les Vingt-Huit.

La Commission européenne pourrait préconiser des sanctions à l'encontre de l'Espagne et du Portugal pour faute « d'efforts suffisants » pour réduire leur déficit. Madrid et Lisbonne pourraient avoir une amende de 0,2% du PIB. Vraisemblablement encore une « aide » de l'UE...

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire